

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERHONE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRETE DU MAIRE N° 2023/26

**AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE DE DEBIT DE
BOISSONS – ZIKOLLECTIF**

Le Maire de Valsershône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2,

VU le Code de la Santé Publique, notamment son article L.3334-1 et L.3334-2,

VU la demande présentée par l'association ZIKOLLECTIF, tendant à obtenir l'autorisation temporaire de servir des boissons de 3^{ème} catégorie du vendredi 21 avril 2023 à 18h00 au dimanche 23 avril 2023 à 03h00, à la salle polyvalente des Etournelles, 01200 VALSERHONE, à l'occasion d'un festival et d'un marché,

ARRETE

Article 1 : L'association ZIKOLLECTIF est autorisée à ouvrir un débit de boissons de groupe 3 du vendredi 21 avril 2023 à 18h00 au dimanche 23 avril 2023 à 03h00, à la salle polyvalente des Etournelles, 01200 VALSERHONE, à l'occasion d'un festival et d'un marché.

Article 2 : L'association ZIKOLLECTIF se conformera à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera adressée,

- à la Brigade de Gendarmerie de Valsershône
- à la Police Municipale
- au demandeur

Fait à Valsershône, le 27 février 2023

Pour Le Maire,

L'adjointe déléguée,
Isabelle DE OLIVEIRA



Mis en ligne le 03/03/2023